

## INTERCLUBS JEUNES

**DIMANCHE 23 FEVRIER 2025**

### Conditions de participation :

Les Interclubs Jeunes sont organisés dans les catégories :

Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons et Filles : - Benjamins garçons et filles (qualification régionale)  
Minimes garçons et filles (qualification régionale) - Cadets garçons et filles (qualification régionale) - Juniors garçons et filles (qualification régionale)

Chaque équipe est composée de 3 joueurs et joueuses et ne peut comporter qu'un muté et un étranger. Toutes les équipes doivent être complètes et la mixité est autorisée.

Cette compétition se déroule par catégorie d'âge avec possibilité de sur-classement, aucun(e) joueur ou joueuse ne peut jouer à la même date, dans deux équipes différentes.

### Règlement de la compétition :

Les 3 joueurs d'une équipe sont désignés par les lettres A, B et C, et les adversaires par X, Y et Z après avoir effectué un tirage au sort entre les 2 équipes. • L'ordre des parties est le suivant : A-Y / B-X / C-Z / A-X / B-Y. • Les rencontres s'arrêtent au score acquis (première équipe qui remporte 3 parties).

### Échelon départemental :

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes. L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional. La ligue détermine le nombre de qualifiés par département (au minimum 1 équipe par comité). Le club vainqueur du Challenge Interclubs départemental sera celui qui grâce à toutes ses équipes aura totalisé le plus grand nombre de points, un décompte dans chaque catégorie qui se fera comme suit :

1 <sup>er</sup> : 50	2 <sup>ème</sup> : 45	3 <sup>ème</sup> : 40	4 <sup>ème</sup> : 35	5 <sup>ème</sup> : 30	6 <sup>ème</sup> : 25
7 <sup>ème</sup> : 20	8 <sup>ème</sup> : 15	9 <sup>ème</sup> : 10	10 <sup>ème</sup> : 5	11 <sup>ème</sup> : 4	12 <sup>ème</sup> : 3

13<sup>ème</sup> : 2 et ensuite 1 pt par équipe engagée et présente.

Chaque ligue organise l'épreuve avec des équipes qualifiées par l'échelon départemental et suivant ses possibilités. Il n'existe plus d'échelon National.

**Le niveau départemental aura lieu au Gymnase M. MOULIN Rue des Arènes  
36110 LEVROUX**

**Le Dimanche 23 Février 2025**

**Pointage des équipes à partir de 10h00  
Début de la compétition 10h30  
Fin vers 18h00**

**Aucun engagement ne sera pris sur place, les inscriptions devront parvenir au :**

**Comité de l'Indre de Tennis de Table  
89 / 25 Allée des Platanes  
36000 Châteauroux ou mail : citt36@hotmail.fr**

**Date Limite des inscriptions Mercredi 19 Février 2025**